

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2024

SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET LE RENOUVELLEMENT DES
GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2436)

AMENDEMENT

N ° CE3467

présenté par

Mme Le Feur, rapporteure pour avis au nom de la commission du développement durable et de
l'aménagement du territoire, M. Vermorel-Marques, M. Bony, M. Descoeur,
M. Emmanuel Maquet, Mme Petex, M. Ray, M. Vatin et M. Taite

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.